

tions politiques et commerciales ; se proposant de continuer à servir de même son roi naturel, en retournant dans le pays dont il ne s'est absenté qu'afin de venir prendre des instructions et fournir tous les renseignements désirables pour le faire désormais avec encore plus d'avantage, il pense même que cette décoration devant ajouter à la considération dont il jouit dans le pays, le mettra à même de mieux remplir son but.

Paris, le 2 juillet 1820.

J.-B. CHAIGNEAU.

XIV M.

*J.-B. Chaigneau, officier de la marine française, mandarin en Cochinchine.*

*A Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies.*

MONSEIGNEUR,

Votre Excellence a daigné me prescrire de lui présenter une petite note sur mes intérêts particuliers, dans le retour qu'il a été jugé utile que je fasse à la Cochinchine. Votre bonté m'enhardit à traiter un article pour lequel je ne dissimule pas que j'éprouve quelque répugnance, car, Votre Excellence n'ignore pas que j'ai trop négligé de m'en occuper, même relativement à la nombreuse famille qui doit me survivre.

Des lettres bien flatteuses que j'ai reçues, il y a deux ans, en Cochinchine, de Leurs Excellences le Président du Conseil des Ministres et de l'un de vos prédécesseurs, dans lesquelles on me témoignait de la satisfaction des services que j'ai rendus à la France